

# Avantage collectif RBC

Demande d'adhésion à un régime d'épargne collectif



## RÉGIME COLLECTIF D'ÉPARGNE

### Instructions :

Veillez sélectionner une option et remplir les sections pertinentes en fonction des critères qui suivent.

- Option 1 – Nouveau promoteur  
Veillez remplir complètement la demande
- Option 2 – Nouveau régime pour un promoteur existant  
Veillez remplir les sections 2 à 7  
Veillez indiquer le code du promoteur \_\_\_\_\_
- Option 3 – Modifications à un régime existant  
Veillez remplir la section faisant l'objet de la modification  
Veillez indiquer le numéro de régime \_\_\_\_\_ et le code du promoteur \_\_\_\_\_

Si vous établissez plusieurs régimes, veuillez n'indiquer que le régime principal dans cette demande et remplir le document Demande d'adhésion à un régime collectif d'épargne et caractéristiques du régime distinct pour chacun des autres régimes ayant des caractéristiques différentes, comme décrit à l'option 2 ci-dessus.

Quand vous avez terminé, veuillez remettre cette page de couverture avec toutes les pages ou sections remplies.

La Banque Royale a besoin de ces renseignements pour constituer et administrer convenablement tous les régimes collectifs d'épargne pour le compte du promoteur.

Les termes utilisés aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans le glossaire du régime d'épargne collectif RBC, dans le document Conditions administratives du régime et autres considérations.

## SECTION 1 : RENSEIGNEMENTS SUR LE PROMOTEUR

Dénomination sociale :	<input type="text"/>	
Nom commercial :	<input type="text"/>	
Adresse postale de la société : (Numéro et rue, ville, province, code postal)	<input type="text"/>	
Territoire de la société	<input type="checkbox"/> Fédéral <input type="checkbox"/> Provincial <input type="checkbox"/> Non constituée en personne morale	
1 <sup>re</sup> personne-ressource pour l'entreprise	Nom :	Titre :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Téléphone :	Courriel :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (si elle est différente de l'adresse postale de la société) :		
<input type="text"/>		
2 <sup>e</sup> personne-ressource pour l'entreprise	Nom :	Titre :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Téléphone :	Courriel :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (si elle est différente de l'adresse postale de la société) :		
<input type="text"/>		
1 <sup>re</sup> personne-ressource de l'administration	Nom :	Titre :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Téléphone :	Courriel :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (si elle est différente de l'adresse postale de la société) :		
<input type="text"/>		
2 <sup>e</sup> personne-ressource de l'administration	Nom :	Titre :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Téléphone :	Courriel :
	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (si elle est différente de l'adresse postale de la société) :		
<input type="text"/>		

## SECTION 2 : RENSEIGNEMENTS SUR LE RÉGIME

Nom du régime	<input type="text"/>
Sous-type de régime	<input type="checkbox"/> Régime enregistré d'épargne-retraite collectif (REER collectif) <input type="checkbox"/> Compte d'épargne libre d'impôt collectif (CELLI collectif) <input type="checkbox"/> Compte de placement collectif (CPC) <input type="checkbox"/> Régime enregistré d'épargne-retraite collectif immobilisé (pour les transferts de liquidation de régimes à CD seulement)
Nombre d'employés admissibles	<input type="text"/>
Options de placement	<input type="checkbox"/> RBC Banque Royale <input type="checkbox"/> Régime Choix Royal (offertes pour les REER collectifs et les CPC)

## SECTION 3 : COTISATIONS

### Cotisations des employés

Oui  Non

Type d'admissibilité de l'employé

Tous  À l'heure  Temps pleine  
 Salarié  Cadre supérieur  Syndiqué  Non syndiqué

Autres :

Période probatoire de l'employé admissible

Employé doit accomplir  mois de service continu  
 Employé peut commencer à participer au régime en  de toute année  
 Aucune  
 Autres :

### Cotisations du promoteur

Oui  Non Si Non, veuillez passer à la section 5.

Régimes distincts pour les cotisations du promoteur et des employés : (GRSP, GTFSA et GIA uniquement)

Oui  Non

Revenus du membre aux fins de cotisation

Salaire incluant les heures supplémentaires et les primes  Salaire excluant les heures supplémentaires et les primes  
 Autres :

Les cotisations du promoteur varient-elles en fonction des états de service de l'employé ?

Oui  Non

**Si Non, veuillez passer à l'option 1. Si Oui, veuillez passer à l'option 2 et remplir les cases, s'il y a lieu.**

#### Option 1 : Les cotisations du promoteur ne varient pas en fonction des états de service de l'employé

Détails sur les cotisations du promoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	de la cotisation au REER collectif	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> \$	\$ par année
	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	du salaire de l'employé	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> \$	montant fixe
	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	des bénéfices			
	<input type="checkbox"/>		Montant variable – \$ Pour chaque tranche de <input type="text"/> \$ cotisations de l'employé, l'employeur fait une cotisation de <input type="text"/> \$			
			Autres	<input type="text"/>		
Cotisations maximales du promoteur ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non					
Détails sur les cotisations maximales	<input type="checkbox"/>	% du salaire de l'employé	<input type="text"/> %			
	<input type="checkbox"/>	Montant	<input type="text"/> \$			
	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="text"/>			

#### Option 2 : La cotisation du promoteur varie en fonction des états de service de l'employé

Fourchettes des états de service de l'employé	Exp. <input type="text"/>	Dest. <input type="text"/>	Unités <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> et plus		
Détails sur les cotisations du promoteur	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	de la cotisation au REER collectif	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> \$	\$ par année
	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	du salaire de l'employé	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> \$	montant fixe
	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/> %	des bénéfices			
	<input type="checkbox"/>		Montant variable – \$ Pour chaque tranche de <input type="text"/> \$ cotisations de l'employé, l'employeur fait une cotisation de <input type="text"/> \$			
			Autres	<input type="text"/>		

Cotisations maximales du promoteur ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Détails sur les cotisations maximales	<input type="checkbox"/> % du salaire de l'employé <input type="text" value=""/> % <input type="checkbox"/> Montant <input type="text" value=""/> \$ <input type="checkbox"/> Autres <input type="text" value=""/>	
Fourchettes des états de service de l'employé	Exp. <input type="text" value=""/>	Dest. <input type="text" value=""/> Unités <input type="text" value=""/> <input type="checkbox"/> et plus
Détails sur les cotisations du promoteur	<input type="checkbox"/> <input type="text" value=""/> % de la cotisation au REER collectif <input type="checkbox"/> <input type="text" value=""/> \$ \$ par année <input type="checkbox"/> <input type="text" value=""/> % du salaire de l'employé <input type="checkbox"/> <input type="text" value=""/> \$ montant fixe <input type="checkbox"/> <input type="text" value=""/> % des bénéfices <input type="checkbox"/> Montant variable – \$ Pour chaque tranche de <input type="text" value=""/> \$ cotisations de l'employé, l'employeur fait une cotisation de <input type="text" value=""/> \$ Autres <input type="text" value=""/>	
Cotisations maximales du promoteur ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Détails sur les cotisations maximales	<input type="checkbox"/> % du salaire de l'employé <input type="text" value=""/> % <input type="checkbox"/> Montant <input type="text" value=""/> \$ <input type="checkbox"/> Autres <input type="text" value=""/>	

\* Si vous devez ajouter des renseignements complémentaires sur les cotisations, veuillez utiliser la formule Cotisation supplémentaire (118670)

## SECTION 4 : RENSEIGNEMENTS SUR LE CONJOINT (uniquement offert pour un REER collectif)

Option de régime au nom du conjoint ?  Oui  Non  
Cotisations du promoteur au compte du conjoint ?  Oui  Non

## SECTION 5 : RENSEIGNEMENTS SUR LES PRIMES

Le promoteur remet-il des primes ?  Oui  Non  
Les employés peuvent-ils verser leur prime dans le régime ?  Oui  Non

## SECTION 6 : RETRAITS

Avis de retrait :  Employeur et employé  Employeur seulement  Aucune

Commentaires sur le retrait :

Signature(s) de Promoteur requise(s) pour le retrait :  Une signature  Deux signatures

Retrait permis pour :  
(seulement offert pour un REER collectif)  Régime d'accèsion à la propriété  
 Régime d'encouragement à l'éducation permanente

Cotisations du promoteur suspendues au moment du retrait du régime ?  Oui  Non

Commentaires sur la suspension

## SECTION 7 : REMISE DES COTISATIONS

Méthode de remise des cotisations :  Site réservé aux promoteurs  ADP  Ceridian ID de paie (obligatoire) :

Fréquence de remise des cotisations :  Hebdomadaire  Quinzomadaire  Mensuelle  
 Bimensuelle  Trimestrielle  Annuelle

Fréquence de la paie :  Hebdomadaire  Quinzomadaire  Mensuelle  
 Bimensuelle  Trimestrielle  Annuelle

Date prévue de la première cotisation

### Détails sur le paiement

Mode de versement des cotisations :  Fournisseur de services de paie  Compte de Débit/Crédit d'entreprise\*  Chèque d'entreprise

\*Autorisation complète de débit/crédit du compte bancaire

### Le promoteur garantit que toutes les personnes dont la signature est exigée pour le compte ont signé ci-dessous.

Signé et attesté pour le compte de la société le  jour de  20

Par :  (Signataire autorisé) Par :  (Signataire autorisé)

(Nom)  (Nom)

(Titre)  (Titre)

(Signature de la personne-ressource d'Avantage collectif RBC)

(Nom)

(Titre)



Les régimes d'épargne collectifs RBC Banque Royale sont des produits de Solutions collectives, de la Banque Royale du Canada. Les fonds RBC sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés. Les certificats de placement garanti (CPG) sont des produits de la Banque Royale du Canada ou de ses sociétés affiliées. Les conseils en placement sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. ou RBC Dominion valeurs mobilières Inc.\* Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc., Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Placements en Direct Inc.\* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus avant d'investir. Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des commissions, à des frais de suivi et à des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne sont pas nécessairement répétés.

\* Membre du Fonds canadien de protection des épargnants. ® / MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. © Banque Royale du Canada, 2016. Tous droits réservés.